

ELECTIONS COMMUNALES
14 Octobre 2018

Le Livre Blanc

de la Liste Citoyenne

CH@NGEONS!



Les lundis Citoyens

Grandhan, le 03 septembre, place de Beaujeu à 18h30

Barvaux, le 10 septembre parc Communal à 18h30

Changeons, liste citoyenne. <http://www.changeons.be> mail. info@changeons.be
Imprimé électoral. Editeur responsable Bernard Adam, rue du Colonel
Vandepere 5, 6940 Grandhan. 0485989102 [facebook/changerchangeons](https://www.facebook.com/changerchangeons)

Alain ROPPE, 64 ans, 3 enfants.

Ambulancier "agr e SPF Sant  Publique"

Aucune appartenance politique

Domaine social et le droit, les personnes handicap es, l'habitat permanent, l'emploi et le commerce local, la **s curit **.

Petit Han



Chantal Rossignon, 61 ans, 3 enfants et 5 petits enfants.

Employ e OCTD Durbuy en charge des promenades p destres, camps scout, environnement.

Aucune appartenance politique

Environnement, d mocratie, solidarit , prospective, tourisme

Grandhan



Jacques Ninane, 59 ans.

Employ  mus al-photographe

La d mocratie sous toutes ses formes, l'Environnement- cologie, la croissance du retour   la simplicit  et aux valeurs humaines, la culture de l' galit 

Ozo



Christiana Speleman

Pensionn e, ancien chef d partement grande surface. Bilingue

Aucune appartenance politique

les personnes  g es, la mobilit , l'aide   domicile, l'enseignement.

Petit Han



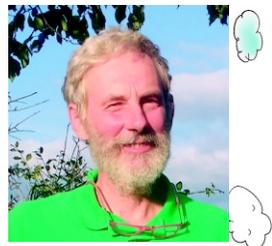
Bernard Adam, 63 ans, 3 enfants et 5 petits "bout'choux"

Homme au foyer. Ind pendant informatique

Aucune appartenance politique

Agriculture, alimentation, sant , r seaux et informatique
Justice sociale, mobilit , tourisme.

Grandhan



Vous.

Jeune et plus  g e

Pensionn e, ind pendant.e, demandeur d'emploi, ouvrier. re ou employ e ou au foyer

Commune de Durbuy

Vous nous manquez



Nous ne sommes pas un parti politique.

« Gouverner », « être au pouvoir » n'est pas un but en soi, il s'agit d'un moyen parmi d'autres d'exprimer notre philosophie et la partager...

C'est la démocratie.

La ruralité au service des habitants, la ruralité comme outil de développement. Priorité au...

1. Le schéma de développement communal (SDC) avec les habitants.

Le SDC, c' est :

le Schéma de Développement Communal est un des deux schémas communaux. Il est établi à l'initiative du Conseil communal et approuvé par le Gouvernement. Le SDC définit la stratégie territoriale pour l'ensemble du territoire communal sur la base d'une analyse contextuelle. Le CoDT (Code de Développement du Territoire) a voulu concevoir ce schéma comme un outil qui, d'une part, assure la pérennité de l'ancien Schéma de Structure communal (SSC) et, d'autre part, permet d'envisager une approche plus prospective de la gestion du territoire communal. La stratégie territoriale du SDC définit les objectifs communaux de développement territorial et la manière dont ces objectifs déclinent les objectifs régionaux du Schéma de Développement du Territoire (SDT) ou le cas échéant du ou des Schémas de Développement pluri communaux (SDP), les principes de mise en œuvre de ces objectifs, et la structure territoriale.

L'ancien Schéma de Structure communal (SSC) défini dans le CWATUPE (Code Wallon d'Aménagement du Territoire, Urbanisme, Patrimoine, Energie) est assimilé au SDC. Comme le SSC, le SDC a une valeur indicative. Il s'applique au SOL, au Guide Communal d'Urbanisme (GCU) ainsi qu'à toute décision prise en matière de permis, certificats, déclarations et de politique foncière.

2. Le PST : « Programme stratégique transversal » rendu incontournable et obligatoire par la Région wallonne. Il est destiné à développer la culture, (l'habitude) de la planification et de l'évaluation de la gestion communale, par une vision globale à long terme et non « au coup par coup ».

3. Transversalité des choix – administration – citoyens

Transversalité : organisation horizontale, interdisciplinaire .

La transversalité c'est créer des passerelles entre les services, les acteurs, où la mutualisation des compétences prend tout son sens.

4. Établissement de plans à moyen et long terme

(toujours avec la population) avec échéances et évaluations tel que suggéré dans le PST. C'est l'ossature de la nouvelle gestion communale.

5. Le concept Smart city adapté à la ruralité et à la démocratie partagée.

"Smart city", c'est une commune astucieuse qui transforme les contraintes en opportunités grâce à la technologie et à l'ingéniosité de ses habitants !



Nos propositions

Donner la parole à la population de Durbuy à travers des mécanismes démocratiques partagés et de consultations.

« Vous avez la parole ! »

1. Plan communal de santé.

Service Sage-femme à domicile (existe déjà en Allemagne).

Infirmier.ère – aide à la personne.

Gym à domicile et/ou dans le Village.

Visite pédiatre à domicile.

Suivi santé maman et enfant – psychologue.

Décentralisation des services santé vers les villages/personnes.

Étude des pollutions. (air, eau).

Villages plus agréables et fleuris. (c'est bon pour le moral).

Aide à l'amélioration du bâti existant pour le rendre plus sain.

**25 plans communaux
pour décentraliser et
rapprocher les services
des habitants.**

La santé

La mobilité

La démocratie

Les référendums

La jeunesse

Zéro déchet

La gestion des forêts

L'ADL

Enseignement

L'économie circulaire

Le sport

L'agriculture paysanne

L'éducation et

l'environnement

L'égalité des genres-

chances

La nature et

l'environnement

Energie climat

La formation continue

Les ressources

humaines

L'urbanisme

Le tourisme

Le défi de la ruralité

La culture

Le patrimoine



2. Plan communal et intercommunal de mobilité (plan central pour la commune)

Les besoins en déplacements peuvent être réduits par la présence de services dans les villages, le télétravail, la relocalisation des entreprises dans les villages, etc.

La mobilité est multimodale.

Amélioration de la mobilité lente dans les entités urbanisées (Barvaux-Bomal).

Trottoirs adaptés aux personnes âgées et handicapées (les chaises roulantes y compris les modèles électriques, déambulateurs, les malvoyants, etc.).



Meilleur partage des voiries entre voitures, vélos et autres trottinettes électriques sans création de voies spécifique à chacun, mais en rendant compatibles les vitesses de chaque utilisateur.

Création d'une organisation communale structurée chargée de coordonner sur le long terme les services volontaires (gratuits) ou payants de taxis partagés, de covoiturage ou de stop (via le smartphone par exemple).

Achat et utilisation de logiciels de gestion des transports par la commune.

Location de véhicules électrique à bas prix par la commune (vélos, trottinettes, triporteur, patins à roulettes, moto, overboard) Ex. : vélos à 5 € par mois.

Réouverture des locaux des gares, Bomal, Barvaux, Melreux pour les navetteurs.

Gratuité des transports en commun à certaines heures.

Priorité à l'utilisation des transports en commun lors de manifestations, fêtes, manifestation culturelle, etc. (navettes).

Aides communales à la création de services et commerces dans les villages ou ambulants. (Ex. : mise à disposition gratuite de locaux).

(Re) Mise en route d'un service communal itinérant pour les documents officiels.

Transports adaptés aux femmes enceintes et aux personnes handicapées.

«Prime» covoiturage pour les parents qui organise un transport commun vers l'école.

Modifier les priorités : mobilité lente plus importante que la voiture.

Réduire la vitesse dans les villages, 70 sur les routes de campagne, 50 strict dans les villages, 30 dans les zones urbanisées et hameaux (avec signalisation de rappel).

La mobilité à la campagne passe également par...

- l'organisation du télé travail pour le personnel communal et des ASBL communales ;

- le développement de l'E-commerce (de proximité, regroupement de commandes) ;

- la dynamisation de l'agriculture – en amont pour les fournitures et en aval pour les produits manufacturés ;

- la discrimination positive vis-à-vis des producteurs bio (on favorise ce développement respectueux de l'Homme et de l'Environnement) ;

(voir les études faites dans les régions rurales françaises et les réalisations) ;

- l'arrêt de la construction de parkings payants ;

- la priorité aux piétons/vélos dans les villages – trottoirs – sens uniques, etc.



La démocratie est au centre de nos inquiétudes. La dernière législature a vu se concentrer le pouvoir dans les mains de quelques uns.

Le rôle du conseil communal a été réduit à sa plus simple expression.

Le citoyen n'est plus informé de la vie communale, le bulletin communal n'étant plus qu'une tribune du pouvoir en place

3. Plan démocratie et internet

- PV du Conseil de l'Action Sociale sur le site.
- Mise en ligne : - des projections-écran présentées aux séances du Conseil communal - de l'ensemble des demandes de permis urbanisme et environnement - des décisions concernant les permis urbanismes et environnement.
- Installation d'un forum pour le dépôt d'avis concernant le fonctionnement et l'état de la commune (nid de poule, arbres tombés, poubelles publiques non vidées, etc.) avec un membre du personnel comme modérateur.
- Guichet internet concernant la mobilité/covoiturage.
- Simplification des accès à internet via un seul compte communal (accessibilité universelle).

Appel d'offres chez tous les opérateurs « wifi »



- Prise en compte des personnes électro-sensibles : certaines personnes ressentent intensément les effets néfastes des ondes (wifi notamment) et recherchent des « zones blanches » où les ondes sont peu ou pas présentes.
- Formation obligatoire du personnel communal et des élus aux technologies de l'information et digitale.
- Guidance des commerçants via ADL (Service existant).

Guichet web spécifique à l'ADL (Agence de

La fracture numérique concerne les citoyens n'ayant pas accès aux technologies de l'information et de la communication dont l'internet, pour des raisons :

- § techniques, lorsque des citoyens vivent dans des zones difficilement accessibles et donc difficilement raccordables au réseau (zones rurales par exemple)
- § socio-économiques, lorsque l'origine de la non utilisation des technologies provient du niveau d'éducation de l'utilisateur, de son niveau de vie ou de son âge,

Développement Local).

Sensibilisation aux avantages et dangers de la population aux réseaux sociaux

- Formation des commerçants et artisans à l'E-commerce avec mise à disposition d'un site de vente gratuit (catalogue avec possibilité de vendre en ligne).

- Question/réponse libre du public 1/2h avant les Conseils communaux.

- Participation de l'administration lors des Conseils pour expliquer les points administratifs aux Conseillers.

- Prise en charge de dossiers (tous partis confondus) par les Conseillers à la place des Échevins.

- Permanence des Conseillers 2x par mois dans leur village et rapport au Conseil

- Formation obligatoire pour les élus (Union des Villes et des Communes Wallonnes par exemple).

- Invitation au Conseil, énoncé clair et complet, clair et complet à l'ensemble de la population.

- Suppression des huis clos au Conseil communal lorsqu'il s'agit du personnel communal. Il y a des chefs de service et des directeurs d'école pour régler ces points.

- Idem, lorsqu'il s'agit de différends avec l'administration.

- Réunion du Conseil communal dans les villages.

- Invitation toute boîte/mail des habitants pour donner leur avis.

- Création d'un Conseil communal des enfants permanent avec un projet et un budget pour le réaliser.

Conseil communal des jeunes (14-20 ans), permanent avec un projet à monter et gestion du budget.

Rencontre entre les différents Conseils 2 fois par an, Conseil des enfants, des jeunes, des aînés et Conseil communal.

Transformation de certains Conseils consultatifs en Conseils décisionnels (sur des points précis, avis demandés à déterminer par le Conseil communal).

4. Plan référendaire



Mise en place de référendum populaire décisionnel (et non pas seulement consultatif)

À la demande du Conseil communal pour les grands projets, à la demande des citoyens pour des projets spécifiques. (50 personnes par exemple).

5. Plan communal jeunesse (Attention : ASBL existantes) en collaboration avec : Plan communal de santé + plan communal égalité des genres – chances.

Maison des jeunes là où la demande se fait sentir.

Échevin.e de la jeunesse : formation – organisation – concerts.

Prévention sida et autres maladies sexuellement transmissibles.

Prévention alcool et tabac.

Prévention conduite – BOB – avec police.

Lutte contre le machisme.

Gestion et aide des « jeunesses » dans les villages (Centre Culturel).

Conseil des jeunes (sans les adultes) avec des pouvoirs décisionnels sur certaines matières dans le cadre d'un budget annuel participatif.

Engagement d'éducateurs et éducatrices de rue avec une décentralisation du service vers les villages demandeurs.

Donner une attention particulière à la mobilité des jeunes.

Chaque village a des besoins différents, il faut impérativement demander aux habitants.

Création d'aires multifonctionnelles.

6. Plan zéro déchet horizon 2024 avec diminution de la taxe aux particuliers

Formation et nominations (au moins 5 personnes) d'agents constatateurs (ex-gardes champêtres, hommes et femmes) communaux pour les infractions environnementales, urbanistiques, gestion des eaux usées et du voisinage.

Poursuites systématiques des incivilités environnementales.

(voir circuits courts et économie circulaire).

Réduction des (sur) emballages avec les commerçants et si possible avec les grandes surfaces. (ADL).

Programme communal gratuit « poules pour tous ».

Mise sur pied d'une commission de gestion des déchets verts chargée de chercher les synergies possibles entre commune, acteurs économiques et citoyens pour l'utilisation de ceux-ci en circuit courts (PCDN, Plan Communal de Développement de la Nature) avec budget permettant des actions performantes fixées pour 12 ans.

Poubelles : taxe à la baisse pour les particuliers, au poids et non au passage.

Répartition sur les entreprises.

Remodelage de la taxe pour les personnes handicapées, revenus très modestes.

Essais de cautionnement des contenants vides, canettes, bouteilles ... (25 cents) avec une mise à disposition d'une personne pour mettre en route. Mutualisation des canettes (en Allemagne, on dit que le ramassage des canettes abandonnées doit nourrir un SDF).

L'utopie n'est pas de croire à un avenir sans déchet, mais de penser qu'il est possible de continuer à les produire au rythme actuel.

À Durbuy, les habitants supportent les frais engendrés par les touristes à travers les poubelles publiques, les îlots de ramassage et le parc à containers.

Ne serait-il pas plus normal que les entreprises qui profitent de la manne touristique couvrent également les coûts des déchets produits ? Poser ce problème, c'est déjà en partie le résoudre

Compost collectif dans les villages plus urbanisés. Essais à Barvaux et Bomal.

Mutualisation des ressources avec les jardiniers des villages utilisant la permaculture.

Aires de rangement des poubelles dans les zones plus urbanisées.

Plan déchets pour les camps de jeunes, très nombreux dans la commune.

Plan déchets Horeca, gîtes et attractions touristiques.

7. Plan gestion des forêts.

Mise en place d'un système de production et de vente des bois privilégiant les scieries et les transformateurs wallons, avec un cahier des charges strict et une interdiction totale d'exporter des produits bruts afin de maintenir une filière bois communale et wallonne en bonne santé et voir les emplois augmenter.

Réparation des chemins par les exploitantss'ils sont abîmés.

Protection accrue des forêts.

Chasse et location des forêts publiques : consultation de la population pour un meilleur partage de la forêt entre utilisateurs, droits et devoirs de chacun.

Coupes de bois : adjudication suivant un cahier des charges préalable interdisant les coupes à blanc, là où c'est possible.

Discrimination positive.

8. Plan ADL.

Circuits courts: mode de commercialisation qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire

Les circuits courts concernent les filières agricoles, mais aussi certains « déchets » ou services.

Mise en place d'une structure permanente et spécifique d'aide aux projets collectifs de circuits courts (effectuer les demandes de subsides, montage des



dossiers, structuration du projet).

Aide à des structures existantes (ex. : asbl Li Terroir, coopérative de producteurs-consommateurs).

Mise en place d'un Conseil mixte (agriculteurs-producteurs-citoyens-distributeurs-ADL), disposant de moyens financiers sur 2



législatures, pour établir et gérer un plan de développement des circuits courts et bio (alimentation).

Éducation à la consommation responsable dans les écoles (à partir de la crèche).

Commerces ambulants et marchés.

Libre emplacement sur le territoire communal des Commerces ambulants – marchés villageois gratuits pour les producteurs locaux.

Mise en place d'une Halle de vente pour les petits producteurs à Barvaux.

Idem Plan Déchets : mise sur pied d'une commission de gestion des déchets verts chargée de chercher les synergies possibles entre services communaux, acteurs économiques et citoyens pour l'utilisation de ceux-ci en circuit court (PCDN) avec budget minimum fixé pour 12 ans.

Création d'entreprises. Aide à la création d'entreprises à plus haut salaire (ADL ?) - coopérative – auto gérée – respectueuse de l'environnement.

Emplois décarbonés, limitant les émissions de CO2 principal gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement du climat (voir « emplois pour demain » du Forem)

9. Plan « tissu social », bien-être dans les villages (voir plan zéro déchet).

Engagements d'agents constatateurs formés à désamorcer les soucis de voisinage. (Type Gardes champêtres).

Création de Commissions villageoises pour la réduction des nuisances et l'amélioration du bien-être dans les villages (bruits, vandalisme, déchets divers, incivilités, assainissement des eaux usées + plus de convivialité, plus de tissus

sociaux, plus de fleurs et de beautés dans les villages).

Ces commissions doivent avoir une source de financement stable pour pouvoir décider librement d'actions sur le terrain. Elles sont indépendantes du pouvoir politique.

Zones de promenade/calme pour poussettes et voitures d'enfants.

Favoriser le tissu social

Dynamisation des villages fleuris

Plantation d'arbres fruitiers le long des chemins communaux avec animation (PCDN)

Arbres « loués » (Symboliquement) à des familles pour la cueillette mais aussi l'entretien

Villages enfants bienvenus.

- Zones de jeux pour enfants (surveillance).
- Zones 30 généralisées dans les villages et hameaux.
- Rôle social des parents et 3x20.
- Partage et rattrapage – entraide.
- Aide communale aux ASBL existantes pour animer les villages.
- Installation de Plaines de jeux entretenues pour petits et + grands (en accord avec la population pour un partage des tâches d'entretien).
- Culture dans les villages avec le Centre Culturel de Durbuy, la bibliothèque communale et la ludothèque
- Culture dans les villages pour les petits – contes – dessins.
- Développer les services d'aides à la personne coûte moins cher qu'une résidence.
- Adaptation du bâti (Urbanisme).
- Construction d'une résidence-service publique

**Favoriser les
Entreprises « vertes »
en économie circulaire
(1) avec un service à la
population :
agriculture-hoticulture-
maraîchage-
construction-mobilité-
recyclage-production et
développement énergie
renouvelable-tourisme-
tourisme participatif à
la ferme, ...)**

**(1) fonctionne en
boucle, se passant ainsi
de la notion de déchet.
Son objectif est de
produire des biens et
services tout en limitant
fortement la
consommation et le
gaspillage des matières
premières, et des
sources d'énergies non-
renouvelables.**

« Maison de Repos et de Soins » (CPAS ?).

- Protection du patrimoine bâti en faveur des habitants et de la collectivité.

10. Plan enseignement.

Écoles de proximité (Décentralisation : moins cher de faire bouger un.e instituteur.trice que 10 parents).

Éducation à la collaboration (travail collectif comme une réussite personnelle)

Éducation à la nature – environnement.

Mixité sociale.

Citoyenneté.

Gestion des E médias.

Important : la collectivité a beaucoup investi dans ses écoles, sa culture, les sports, etc. durant 18 ans pour qu'un.e jeune puisse faire des études supérieures. Elle souhaite qu'il ou elle revienne bardée de diplômes à Durbuy pour y travailler et ainsi améliorer le bien-être collectif.

Apprentissage et partage du savoir – mise en valeur des compétences.

Valorisation des métiers manuels – aide à la mise à niveau – formation permanente décentralisée dans des entités plus petites – apprentissage multimétiers – facilitées de changement dans le cadre d'un métier – aide communale à l'adaptation des métiers et des personnes, aide à l'installation de services dans les villages (magasin, boulangerie, légumier, maraîcher, médecin, atelier de transformation. Etc.).

11. Plan économie circulaire (Plan culture avec le Centre Culturel Durbuy, la bibliothèque communale, la ludothèque, zéro déchet et PCS).

Dans les villages : jouets partagés – ludothèque décentralisée – réparation et brocantes spécialisées.

Aide aux associations qui militent pour ce type d'économie (Ex. : « Repair

café »). Constitution d'une commission citoyenne disposant de moyens financiers pour créer des Toutes Petites Entreprises spécialisées (recyclage, réparation, etc.).

12. Plan communal sport.

Le sport est déjà largement représenté et financé à l'heure actuelle.

Étude des besoins avec la population de chaque village, il y a des villages plus jeunes et plus vieux.

Piste vélo en extérieur, type vélodrome semi-couvert, pour la pratique « toutes-saisons » – plaine de jeux – skate.

Piste d'athlétisme de Barvaux accessible 7/7 la journée.

Sports alternatifs au football.

Voir Villages « enfants souhaités ».



13. Plan agriculture bio et paysanne (voir Plan ADL).

Aide à la conversion bio.

Cellule communale mise à disposition des agriculteur. trice.s/product.rices.eu pour les aider à franchir le pas.

Mise en place d'une structure permanente d'aide aux projets collectifs de circuits courts.

Défavoriser les produits de synthèse en agriculture ou favoriser les exploitations bio et la diversité des cultures (discrimination positive).

Favoriser le bail à ferme avec des conditions environnementales.

Favoriser l'agroforesterie dans les cultures et les prairies.

14. Plan enseignement et éducation collaborative

+ Plan communal et intercommunal de mobilité + Plan circuit court ADL + Plan communal de santé.

Organisation "Pédiatres et médecins" dans les villages.

Éducation à la consommation responsable dans les écoles (à partir de la crèche). Mise à disposition d'un temps plein pour les écoles de Durbuy.

Décentralisation des classes et écoles. Classes dans les villages pour être plus près du lieu de vie.

Programme scolaire basé sur la solidarité, le « sens de la réussite commune. ».

Programme nourriture-école – bio et circuit court (voir ADL).

Programme nature/potager sensibilisation à l'environnement – patrimoine local – agriculture (voir PCDN).

École des devoirs dans les villages (voir plan tissus social dans les villages).

Cours de Wallon (voir la culture, la bibliothèque et CC).

Transport scolaire allégé – prime (s) covoiturage parent

15. Plan général égalité des genres – chances.

Crèche au village, garderies décentralisées.

Écoles ouvertes, éducation à la différence.

Prime symbolique pour parent au foyer (reconnaissance explicite de la fonction).

Les enfants ont besoin de racines pour grandir...

L'enseignement communal doit leur en fournir

Classes dans les villages pour être plus près du lieu de vie.

Programme scolaire basé sur la solidarité, le "sens de la réussite commune"

Programme nourriture-école – bio et circuit court (ADL)

Programme nature/potager sensibilisation à l'environnement – patrimoine local – agriculture (voir PCDN).

L'enseignement c'est une collaboration entre les différentes compétences, l'ADL, le PCDN, le Centre Culturel, la Bibliothèque, le système de santé Etc.

Mise à plat des fonctions du PCS et CPAS. Redistribution de celles-ci suivant les compétences et les besoins.

CPAS

- Réévaluation des besoins du CPAS en personnes et en moyens.
- Accélérer dans la mesure du possible la migration vers les nouveaux locaux prévus.
- Meilleur encadrement du travail social en soulageant les travailleurs sociaux d'une partie de la charge administrative
- Lutte contre l'exclusion sociale
- Il y a une multitude d'associations à ce sujet, il faut les réunir régulièrement pour induire un dialogue minimal entre elles.

16. Plan communal nature et environnement.

Avec le plan mobilité, un plan central de la commune.

Engagement Formateur.trice en milieu scolaire chargée de la formation des enfants et des éducateurs.trices.

Aide à la protection et à la création de zones biologiques intéressantes (voir schéma de structure).

Étude de la possibilité de la création d'une réserve naturelle/parc naturel sur Durbuy et les communes limitrophes.

Protection des paysages et de la vue sur les paysages : prise en compte généralisée lors des permis de bâtir, d'urbanisation ou permis uniques octroyés à des acteurs touristiques.

Prise en compte des divers rôles de la forêt et de la rivière en tant que patrimoine de la communauté.

Mise en place d'une commission citoyenne indépendante munie de



moyens d'action pour remplir un rôle fédérateur entre les acteurs des forêts, le milieu touristique et les autres utilisateurs de la forêt et de l'eau. (DNF, Natagora, contrat rivière, etc.).

Soutiens financiers projet égalité « chances et genres » à l'école concernant l'environnement et la nature.

Moyens supplémentaires pour le PCDN existant.

17. Plan énergie et climat 2018-2030.

Énergie verte pour les écoles communales (éolien, photovoltaïque).

Isolation et ventilation des écoles.

Biodiversité dans les cours de récré (avec PCDN).

Production d'énergie communale – photovoltaïque, éolien, génératrice sur l'Ourthe, etc. Avec réduction des coûts énergétiques pour les habitants.

Isolation – urbanisme – standard passif obligatoire pour les nouvelles constructions.

Réduction rapide des véhicules les plus polluants utilisés pour les loisirs (interdiction des quads loisirs par exemple).

Remplacement des véhicules communaux polluants par des véhicules « propres ».

Placement systématique de panneaux photovoltaïques et eau chaude sur les bâtiments publics (programme décennal).

Programme de réduction des énergies fossiles pour les entreprises, les particuliers et la commune avec aides pour les plus volontaires et taxes si nécessaire pour les autres.

Participation financière communale (soutien et

Durbuy « Zone de Basses Emissions » (ZBE) :

zone-commune, dans laquelle le véhicule ne peut pénétrer qu'à certaines conditions, liées à ses émissions de particules fines.

La création de ZBE a pour objet d'améliorer localement la qualité de l'air et ainsi réduire les risques d'infections respiratoires et de maladies cardio-vasculaires.

En 2030, le diesel n'existera plus en Wallonie, c'est demain.

En 2035, ce sera l'essence.

Ce sont des changements fondamentaux auxquels il faut se préparer aujourd'hui.



coopération avec) dans les coopératives citoyennes ayant pour objet le développement des énergies alternatives : éolien, photovoltaïque, génératrice hydraulique, bio méthanisation et autres à venir.

Isolation naturelle (discrimination positive au niveau des permis).

Piscines privées surtaxées sauf si eau de pluie (installation contrôlée).

Rénovation du bâti avant de construire.

Plantation d'arbres et haies le long des voiries et sur les places publiques (Puits de carbone) (Fruitiers de préférence).

18. Cellule « formation » communale (bureau axé sur la transversalité des services et des ASBL existantes) en collaboration avec d'autres services provinciaux et wallons, formations aux frais des entreprises en se basant sur le document « emplois pour demain du Forem » et les possibilités existantes.

- Économie circulaire.
- Social.
- Déchets.
- Nouvelle vision économique.
- Design.
- E-commerce.
- Centralisation les différentes aides existantes.
- Favoriser les emplois de proximité et valoriser la différence de salaire.
- Aide à la création de TPE de proximité, dans les villages, même si leur durée de vie est limitée.

19. Plan communal gestion des ressources humaines, pour le personnel communal et paracommunal y compris les ASBL partiellement subventionnées par la commune.

Le travailleur est une ressource, pas un capital interchangeable.

Mieux payer le personnel « paracommunal ».

Valorisation du savoir et de la fonction.

Réétudier l'importance des APE (Aide à la Promotion de l'Emploi) dans les emplois communaux et paras communaux.

Valoriser les carrières au lieu de faire stagner des gens sans formation.

Aménagement des fins de carrière entre 55-65 ans.

Télétravail.

Réduire le temps de travail au sein de l'administration communale à 35 h.

Idem « paracommunal » et ASBL.

20. Plan Urbanisme.

Voir Schéma de Structure.

Repenser l'urbanisation en fonction des commerces et services disponibles (villages et zones urbanisées).

Pose du plan HP (Habitat Permanent). Concertation avec les habitants pour revoir la politique des zones HP.

Créer des Zones « habitat léger » pour favoriser la mixité dans les zones difficiles.

Étude Voiries, bus, magasins, accessibilité, et coût global pour la population et pour les ménages.

Création de règles spécifiques et plus strictes pour les secondes résidences et gîtes /isolation/chauffage pour un plus grand confort et une mise possible sur le marché immobilier « normal ».

Réhabilitation des immeubles vides ou inoccupés + forte taxation de ceux-ci., par exemple pour un bâtiment ou un local inoccupé plus de 250 jours par an.

Il existe un règlement général des bâtisses en site rural ainsi qu'un règlement général des bâtisses en zone protégée, le RGBSR et le RGBZP. Le clientélisme politique actuel engendre une non-application de ces normes déjà minimalistes. Si un règlement est obsolète, il faut le modifier. Sinon, il faut l'appliquer à tous

Discrimination positive si location/vente aux autochtones.

Disponibilité de terrains communaux pour les locaux (sauf terres à usage agricole).

Repenser les cimetières avec la population. Un cimetière n'est pas l'autre.

Application plus stricte du règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR) par l'administration.

Favoriser les isolants naturels et recyclables dans les permis.

Logements vides + de 6 mois, réquisition et obligation de rénover au frais du propriétaire. Location via AIS par exemple.

21. Plan communal gestion du tourisme « Office Communal du Tourisme de Durbuy » (OCTD) + urbanisme + environnement

Le tourisme dépend à 95% de la mobilité "énergie fossile".

L'utilisation de la voiture personnelle va se modifier durant les prochaines années, son nombre et son coût aussi. La forme du tourisme va changer. Le tourisme de masse, c'était hier !

Les enquêtes citoyennes où faites par des ASBL travaillant sur la commune montrent que le tourisme de masse déplaît aux habitants.

Le tourisme est omniprésent sur la commune et est laissé totalement à la gestion du privé.

Il faut renforcer la structure communale, OCTD, qui est la seule structure à avoir une vision globale du secteur.

Le remodelage de la mobilité va modifier la forme du tourisme actuel.

Il faut passer au tourisme 2.0

L'OCTD est parfaitement adapté pour le faire à condition de lui donner les moyens financiers et les compétences nécessaires.

22. Plan population, ruralité et migrations (Cellule transversale sans budget spécifique).

Étude urgente à faire : exode rural comment l'empêcher

Rapprocher l'entreprise du citoyen : emplois dans les villages et non dans les

zonings, aides et discriminations positives.

Migrations nord-sud, problème d'intégration et de non-prise en compte des spécificités de la campagne.

Réduire la perte de patrimoine et de culture (voir étude Centre Culturel à ce sujet).

Préservation du petit patrimoine, chapelles, croix. Budget à déterminer.

Compétitions seconds résidents/habitants prix des maisons trop élevés pour les salaires.



Vision transcommunale de la mobilité avec les communes limitrophes et les centres économiques/administratifs.

23. Plan culture avec le CC Durbuy, la bibliothèque communale et la ludothèque

Organisation de Cours de Wallon subsidiés par la commune – pièces en wallon -

Travail sur le patrimoine de la région.

Travail sur la démocratie.

Culture + proche des gens

Définir une place-forte pour les artistes dans le milieu rural : Centre culturel, bibliothèque, espace muséal, création d'une agora.

Revoir le fonctionnement des ASBL culturelles – représentation citoyenne par tirage au sort et non-politique.

24. Plan de gestion des ASBL communales, paracommunales et citoyennes.

Cadastre des ASBL financées de près ou de loin par la commune.

Si financement même partiel des ASBL, elles doivent être tenues par les mêmes règles de gestion de l'argent public que les ASBL communales : appels d'offres, gestion transparente des comptes, publication de ceux-ci, etc.

Le Conseil d'administration doit être dépolitisé, la représentation citoyenne doit être effective et majoritaire dans le cas des ASBL qui rendent un service au public (ex : Office Communal Tourisme Durbuy, Forum Mobilité, le Centre Omnisports Durbuy, le Centre Culturel, etc.), mais aussi dans le cadre d'ASBL largement financées par la collectivité comme les Syndicat d'Initiatives (Bomal, Barvaux, Durbuy), ASBL culturelles et patrimoniales ou gestionnaires de maisons de villages par exemple.

Vous pouvez nous aider en versant un don, même tout petit sur le compte BE49 1030 4970 3171.

Changeons est une liste citoyenne. Démocratie, environnement et ruralité

25. Plan communal de gestion du patrimoine bâti et autre.

Mise à jour du mode de fonctionnement des fabriques d'église afin de mieux protéger le patrimoine religieux.

Mise en valeur du patrimoine bâti, petit ou grand (Croix, chapelles, ponts, églises, etc.) ainsi que du patrimoine immatériel de la région. (Langue,

traditions, recettes de cuisine). Mise en œuvre d'une application citoyenne comparable à « Betterstreet », application informatique de communication habitants-administrations développée « par les services communaux pour les services communaux ».

Ruralité ? Comment la définir ?

- La faible densité de population.
- La faible densité de l'habitat.
- La faible densité des emplois.
- La faible densité des équipements.
- La faible densité des commerces.
- La faible densité des services.
- La faible densité des voies de communication.
- La faible densité d'interconnexions internes et externes.
- Vie sociale particulière.
- Utilisation particulière du sol.
- La connotation agricole.

Changer? <http://www.changeons.be>

CH@NGEONS!

Liste citoyenne Durbuy 2018

[@changerchangeons](https://www.facebook.com/changerchangeons) [changeons_durbu](https://twitter.com/changeons_durbu) <http://programme.changeons.be>